

## Écoles maternelle et élémentaire de Nolay



Maternelle :  
[0210744V@ac-dijon.fr](mailto:0210744V@ac-dijon.fr)  
Tel : 03.80.21.71.42  
Elémentaire :  
[0211253y@ac-dijon.fr](mailto:0211253y@ac-dijon.fr)  
03.80.21.72.28

Rue Grange Champion  
21340 NOLAY

### - **Présentations**

\* **Maternelle** : Mme Peultier (directrice), Mme Duverger et M Richard (enseignants), Mme Carrington et M Bacus (Représentants des parents d'élèves)

\* **Élémentaire** : Mmes : Vaine (directrice), Deblangey, Gros, Lequin, Ms : Deschizeaux et Compagnon (enseignants), Mmes : Boisson, Boulignat, Tournant, Changarnier, Cavaliere (Représentants des parents d'élèves)

\* **Mairies** : Nolay : mme Marey, Change : mme Pelizzoni, Aubigny : mme Deguin, Créot : Mme Challeton

\* **Excusés** : M Babouillard, M Roy, Mme Fagotet, M Lamouche, M Jarrige, Mme Monget

### - **Désignation des secrétaires adjointes de séance :**

\* **Maternelle** :

C'est M Bacus qui aura en charge la vérification du compte rendu qui sera transmis aux parents pour tout ce qui concerne la maternelle.

\* **Élémentaire** :

Mme Boulignat sera la secrétaire adjointe de séance pour l'élémentaire.

### - **Résultats des élections de représentants de parents d'élèves :**

\* **Maternelle** : 63 personnes ont voté sur 113 parents d'élèves soit un taux de participation de 55,8 %

*Questions posées ou remarques faites par les parents d'élèves sur ces élections:*

1. << Concernant les élections, certains parents n'ont pas reçu le matériel de vote. >>

Réponse de la directrice → Les parents qui n'avaient pas reçu le matériel de vote devaient se faire connaître par mail (voir mot collé dans les cahiers de liaison et sur le site de l'école). Mme Peultier n'a reçu aucun mail à ce sujet.

2. << Il n'y a pas eu de communication en maternelle sur les résultats ?>>

Réponse de la directrice → Mme Peultier a été absente le jour du scrutin et la semaine suivante et attendait la validation de l'inspection académique (qui lui a demandé l'envoi d'autres documents par rapport aux années passées pour valider les élections, chose que Mme Duverger a fait mais Mme Peultier n'a eu aucun retour depuis. Quoiqu'il en soit, il n'y avait qu'une seule liste et donc sans surprise, c'est cette liste qui a été élue). La liste des représentants de parents d'élève ainsi que leur mail a été communiqué aux parents au retour des vacances.

3. << Quand il n'y a qu'une seule liste, est-ce une obligation de faire perdre autant de temps aux directrices en préparation mais surtout est-ce obligation d'user autant de papiers et d'enveloppes (achetés avec le budget de la mairie ou la coopérative scolaire) sachant que l'éducation à l'environnement fait partie du projet d'école et que c'est un point qui a été ajouté aux nouveaux programmes de l'école maternelle pour cette rentrée scolaire ?>>

Réponse de la directrice → Mme Peultier fera remonter cette remarque à sa hiérarchie.

#### \* Élémentaire :

Cette année, participation 62.37% : 186 inscrits, 116 votants 18 blancs ou nuls ( pour rappel, l'année dernière : 71.5%( 186 inscrits, 133 votants, 13 nuls). Cette année, nous avons privilégié le vote par correspondance, des bulletins ont été envoyés par la Poste et les autres étaient donnés aux enfants.

### - **Organisation pédagogique et rappel des effectifs**

#### \* Maternelle :

Nous avons à ce jour 63 élèves répartis de la façon suivante :

→ 21 TPS/PS/GS dans la classe de Mme Peultier Emilie (avec 5 TPS, 5 PS et 11 GS)

→ 21 PS/MS dans la classe de M Richard Alexandre (avec 16 PS et 5 MS)

→ 21 MS/GS dans la classe de Mme Duverger Laëticia (avec 10

MS et 11 GS)

Cette répartition avait pour but d'avoir chez les petits une moitié de classe qui avait déjà été scolarisée l'an passé rendant ainsi plus simple la rentrée (au niveau des pleurs mais aussi au niveau des règles de l'école et des gestes barrières).

A noter, il semblerait que deux nouveaux élèves devraient arriver bientôt, un en classe de PS (chez M Richard) et un autre en classe de GS (chez Mme Duverger).

\* Élémentaire : 111(bientôt 114)

CP : 23

CE1 : 24 bientôt 25

CE2/CM1 : 22 bientôt 23

CE2/CM1 : 23

CM2 : 19+1 en décembre

En raison de la crise, l'organisation des échanges de service a été reportée pour certaines classes, les classes de ce2/cm1 échangent car uniquement les maîtres changent de classe pour respecter le protocole.

## - **Règlement intérieur des écoles**

\* Maternelle : L'équipe enseignante ne voit aucune modification apportée au règlement intérieur. Elle a choisi de ne pas modifier le règlement intérieur malgré quelques modifications apportées par la crise sanitaire. L'équipe préfère ajouter un protocole sanitaire de l'école modifiable selon les circonstances sanitaires plutôt que changer le règlement intérieur. Aucune remarque ni question des parents n'a été faite concernant le règlement intérieur. Le règlement intérieur reste donc inchangé avec un protocole sanitaire modifiable pour l'instant.

\* Élémentaire : lecture du règlement, les changements portent sur les récréations, les entrées et sorties, les goûters d'anniversaire et la communication avec l'école. Le protocole sanitaire propre à l'école a été distribué aux parents et est joint à ce règlement. Le règlement est voté et accepté. Il sera mis sur le site de l'école prochainement.

## - **Sécurité (exercices et PPMS)**

\* Maternelle :

Le PPMS a été envoyé à l'inspection, la mairie et la gendarmerie

par mail le 16/10/2020.

Ce document a pour objectif de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes en cas d'accident majeur, externe à l'établissement. Ce plan définit notamment des lieux de confinement ou de regroupement, les procédures conservatoires devant être mises en place, et les conseils de gestion de la crise, dans l'attente de l'intervention des secours.

→ L'exercice incendie 2020-2021 n°1 a été fait le 22 septembre. Alarme déclenchée à 10h00 (date et heure connues des enseignants). Il a fallu 2 minutes et 15 secondes pour se rassembler et faire l'appel (remarque : placer les listes d'urgence près de chaque porte extérieure afin d'avoir les renseignements nécessaires une fois dehors).

→ L'exercice attentat/intrusion du jeudi 15 octobre 2020 s'est plutôt bien déroulé dans l'ensemble d'après les enseignants (directrice en arrêt). Les enseignants ont expliqué aux élèves qu'ils allaient faire un exercice, semblable à celui de l'exercice incendie mais sous forme de jeu (un cache-cache avec le monsieur de la mairie), que pour réussir cet exercice et gagner le jeu, il fallait aller se cacher le plus vite possible mais surtout calmement et silencieusement à l'extérieur de l'école en suivant la maîtresse ou le maître (les plus grands s'occupant des plus petits). Nous avons dû décaler les horaires car le collège avait prévu son exercice au même moment et le point de ralliement d'une partie du collège est au même endroit ! Mme Peultier pense qu'il serait intéressant d'envisager un exercice commun à tous (maternelle, élémentaire et collège) pour voir s'il n'y a pas des autres points de ralliement à envisager selon la quantité de personnes.

#### \* Élémentaire :

Le PPMS a été envoyé à l'inspection, à la gendarmerie et à l'assistante de prévention le 16/10/2020.

→ Un exercice incendie (le 24/09) a été effectué pour chaque bâtiment et tout s'est bien passé, les petits ont même gagné du temps.

→ L'exercice attentat/ intrusion a été réalisé le 09 octobre : mme Marey, m Sauldubois et m Rury étaient présents. Le souci qui persiste est l'alarme : le sifflet d'arbitre est toujours difficile à entendre, il y a des soucis également au niveau de la porte de sortie du bâtiment du haut côté Grange Champion qui est difficile à ouvrir. Les enfants ont été très disciplinés, il est difficile dans le cadre d'un exercice d'avoir le silence le plus total mais ils ont fait

de gros efforts, aucune panique n'a été constatée, les élèves avaient été avertis et une discussion au sein des classes, selon les âges des enfants a été effectuée afin de dédramatiser.

→ Un exercice d'évacuation du bus a été effectué le 16 octobre, les enfants ont revus les gestes essentiels en cas d'évacuation des bus.

## - **Point sur la crise sanitaire**

### \* Maternelle :

Suite à la "deuxième vague", nous avons de nouveau changé quelques points sur notre protocole : sortie des élèves au portail, arrêt du décroisement pour les GS en début d'après-midi (même si les élèves étaient tout de même bien séparés dans la classe en première période), augmentation du nombre de lavages de mains (avant et après les parcours, une désinfection des mains a été ajoutée par rapport à la première période ), arrêt du prêt de livres à la maison, demande de travaux pour se partager les véhicules dans la cours de récréation, futurs achats prévus en jeux de cours pour chaque classe.

Les ATSEM s'occupent du nettoyage et de la désinfection au quotidien, le matin, dans la journée et le soir.

Les directrices assurent qu'elles continueront de transmettre chaque nouvelle information écrite reçue par leur hiérarchie afin que les parents puissent s'organiser.

### \* Élémentaire :

Nous avons établi un protocole sanitaire propre à notre école suite à la réactualisation du protocole établi par l'Éducation Nationale, nous avons constaté que tout le monde joue le jeu et n'avons eu à déplorer aucun incident par rapport au port du masque par les enfants. Ils se sont bien adaptés, respectent les gestes barrières. Le lavage des mains a lieu plusieurs fois par jour.

→ Concernant la question de la désinfection des locaux, m Lamaud m'a envoyé un mail à ce sujet pour le protocole sanitaire des deux écoles : « *La désinfection COVID est réalisée à la maternelle par les ATSEM tout au long de la journée, et lors du ménage quotidien (matin ou soir). En élémentaire, la désinfection est réalisée lors du ménage par les agents, et dans la journée par les professeurs, sachant qu'un nombre bien plus restreint d'objets est manipulé en élémentaire qu'en maternelle [« Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces*

*communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour. »] »*

→ L'équipe d'élémentaire ajoute qu'elle effectue la désinfection du matériel et des poignées de portes dans la journée mais que ce n'est pas évident car nous devons surveiller les enfants avant tout : le nouveau protocole impose la limitation du brassage, chaque maître reste avec son groupe tout le temps il faut donc jongler tout au long de la journée entre surveillance, classe et désinfection.

Question à l'école : << *Est-il prévu des masques adaptés pour les enfants au cas où certains parents n'en fourniraient pas à leurs enfants ?* >>

→ Il y a quelques masques jetables pour enfants qui datent de juin mais ce n'est que du dépannage.

Question à la mairie : << Est-il possible de fournir aux parents des masques adaptés pour les enfants ? >>

→ Mme Marey explique que le club de couture s'est attelé à adapter à la taille des enfants un lot de masques adultes homologués Afnor. Ils seront donnés à raison d'un par enfant, la mairie réfléchit à la façon de distribuer les masques, elle contactera les familles. Les parents d'élèves regrettent qu'il n'y ait qu'un seul masque de prévu par enfant, cela ne représente qu'une demi-journée de protection.

→ Point sur le nouveau protocole suite aux nouvelles mesures gouvernementales : Le plus grand changement est le port du masque qui devient obligatoire à partir de 6 ans, donc à partir du CP.

## - **Organisation des APC et suivis RASED**

### \* Maternelle :

Une évaluation en compréhension orale est en cours pour tous les MS et GS de l'école sur le temps des APC. Selon les résultats à cette évaluation et à partir des observations faites depuis le début de l'année, nous proposerons des séances d'APC aux élèves qui ont le plus de difficultés.

Nous avons déjà contacté M Jarrige (enseignant RASED) pour quelques élèves de GS qui nécessiteraient une aide plus individuelle sur le temps de classe afin de les faire progresser et les préparer au mieux à l'entrée au CP ou tout du moins pour permettre l'acquisition d'un maximum de compétences attendues en fin de GS de maternelle dans les programmes.

\* Élémentaire : cette année, les APC ont lieu les lundi/jeudi et vendredi pour la classe des cm2, de 13h25 à 13h55. Mr Jarrige,

maître E suit toujours les élèves en difficulté.

## - **Point sur la coopérative des écoles et son utilisation**

### \* Maternelle :

A ce jour il y a 8 332,45€ sur le compte de la coopérative. Aucune participation n'a été demandée en début d'année. Nous avons dépensé depuis le début de cette année 708,92€ en ingrédients et ustensiles de cuisine (39,15€), albums et jeux pour les classes (224,74€), matériel pédagogique (274,09€), matériel informatique (15,99€) et adhésion+assurance OCCE obligatoires (154,95€).

La directrice n'a pas réussi à trouver de photographes scolaires qui accepteraient de faire un montage de photos avec les enfants dans des cartons/boîtes. Nous ferons donc une photo de classe traditionnelle dès que nous arriverons à trouver une date avec le photographe scolaire.

### \* Élémentaire :

M Deschizeaux est en charge de la coopérative scolaire. Les enseignants et les enfants remercient les mairies : de Cormot Vauchignon pour la subvention de 275€, Aubigny : 360€, Santosse : 50€ et Nolay 2000€(pour l'achat de matériel sportif). Merci aux parents qui cette année nous ont donné la somme de 365€ : tous n'ont pas participé, mais étant donné le contexte sanitaire, l'incertitude quant aux sorties, nous n'avons pas fait d'appel appuyé. Le solde de la coopérative est de 10 900,04€ mais en réalité il est de 10720,04€ car 3 personnes n'ont pas encaissé les chèques de remboursement suite à l'annulation du voyage scolaire de 2019. Les dépenses pour le moment sont pour les frais d'inscription à l'OCCE et assurance MAIF(284,15€). Un remboursement de l'acompte de 1000€ pour la classe découverte qui a été annulée en avril 2020, a été demandé ; nous attendons la réponse. Monsieur Deschizeaux précise que les comptes sont consultables sur rendez-vous.

## - **Projets, sorties, spectacles, événements passés et en prévision**

### \* Maternelle :

→ Les enseignants avaient prévu de faire une sortie à l'aquarium de Lyon mais avec les difficultés à trouver un endroit pour pique-niquer à l'abri, la deuxième vague annoncée puis l'interdiction de faire des sorties scolaires jusqu'à nouvel ordre, l'équipe enseignante souhaite repousser cette sortie à la fin de l'année

scolaire.

→ Mme Peultier a eu l'information suivante de sa hiérarchie le lundi 16 novembre : <<Une école peut recevoir une compagnie de spectacle dans ses locaux aux conditions suivantes ;

▫ le spectacle est pédagogique et non récréatif

▫ la présence des parents est interdite

▫ le lieu devra être adapté pour respecter le protocole sanitaire et les gestes barrières en particulier le non brassage des élèves.>>.

L'équipe enseignante envisage donc de prendre contact avec la compagnie du théâtre du cheval bleu pour le spectacle « Petite goutte d'eau » en rapport avec notre projet d'école actuel et est en réflexion sur d'autres représentations/animations qui respecteront le non brassage des élèves (impliquant trois représentations et donc une augmentation du coût).

→ Pour Noël, l'équipe enseignante achètera de nombreux jeux de société et livres pour les classes (que le Père Noël déposera à l'école cette année faute de pouvoir rester pour que les enfants lui chantent une chanson comme les années précédentes).

→ Les trois classes pensent s'inscrire à un concours organisé par la librairie « Autrement dit » de Dijon sur le thème "Le monde de demain est entre nos mains". Il s'agira de réaliser une œuvre en volume avec des matériaux de récupération. Chaque classe participante recevra un lot de 20 livres et la classe gagnante pourra rencontrer l'auteur Joe Todd-Stanton. Les œuvres des élèves devront être remises le 1<sup>er</sup> avril 2021.

→ A l'occasion de la semaine du goût, M Richard a fait découvrir aux enfants les notions de salé, sucré, acide et amer (voir l'article correspondant sur le site de l'école). Mme Duverger, après avoir abordé les notions de sucré et salé et découvert l'album "Sophie et sa courge", a cuisiné avec ses élèves deux recettes à la citrouille, une salée et l'autre sucrée. Mme Peultier, en arrêt cette semaine là, a décidé de travailler les cinq sens avec ses élèves sur le thème de Noël en décembre.

\* Élémentaire :

→ Nous présenterons le projet d'école au prochain conseil, il est en attente de validation.

→ Nous continuons cette année le quart d'heure de lecture : chaque après-midi, de 14h05 à 14h20, les enfants et les enseignants ont un moment de « lecture plaisir » : aucun travail n'est demandé, c'est un moment à eux de lecture de leur choix. Nous remarquons que les enfants apprécient ce moment qui les pose et leur permet de commencer l'après-midi de manière calme.

→ Mme Chanussot, l'infirmière scolaire, interviendra du CP au CM2 selon les demandes des enseignants, dans les classes dans le cadre du parcours éducation à la santé. Elle sera à l'école, le 14 décembre pour des visites de dépistage si les parents le souhaitent, il faudra compléter les mots donnés cette semaine.

→ La gestion de la BCD (bibliothèque) est assurée par mme Filipi mais les groupes sont pris cette année par mme Gauthier, professeure des écoles en disponibilité qui nous vient de la région parisienne, elle prend des groupes d'enfants, chaque jeudi et ils effectuent des recherches, des lectures, des travaux selon l'âge et la demande des enseignants. Les autres projets sont en suspens à cause de la crise sanitaire.

## - **Remerciements à la mairie et suivi des demandes de travaux**

### \* Maternelle :

→ L'équipe enseignante remercie la mairie et le service technique pour les divers petits travaux demandés depuis le début de cette année. Ces travaux ont permis de faciliter la mise en place des gestes barrière et le non brassage des élèves à l'école.

→ Mme Peultier remercie l'ensemble des mairies qui chaque année donnent des subventions à l'école. Pour la mairie de Nolay, il avait été établi au dernier conseil d'école qu'en remplacement de la demande de subvention il y ait un budget créé pour faire des achats nécessaires au fonctionnement de l'école tel qu'un lave-verres identique à celui de la crèche de Nolay, de nouveaux véhicules roulants pour la cour de récréation et le remplacement de l'ordinateur de direction. La directrice remercie la mairie pour le remplacement de son ordinateur de direction fait en ce début d'année. Un budget de 2000€ semble avoir été accordé à la maternelle même si la directrice n'a pas eu le temps de faire le dossier de demande de subvention depuis le début de cette année. Mme Peultier demande donc s'il est possible que la mairie achète un lave-verres ainsi que des véhicules pour la cour avec le budget restant. Mme Marey précise qu'elle demandera prochainement un devis pour le lave-verre.

\* Élémentaire : travaux prévus : portes d'entrée bâtiment du haut: côté Grange Champion et porte côté cour, fontaine bâtiment du haut.

Merci à m Benoit et son équipe pour les interventions rapides. Le robinet des toilettes des filles a été réparé.

- **Questions et remarques diverses faites à...**

1. .... l'équipe éducative : <<*Si nous devons revivre de nouveau un confinement total et une fermeture des écoles, est-ce possible de mettre en place des échanges avec les délégués des parents pour travailler et échanger ensemble sur la mise en place de la continuité pédagogique ?>>*

Réponse de l'équipe : Les enseignants informent qu'ils ne sont pas équipés en outils informatiques par leur hiérarchie pour travailler à la maison et sont conscients que les familles ne sont pas non plus toutes équipées. Le recueil des manques pourrait être envisagé afin que chaque enseignant fasse des choix en fonction des équipements des différentes familles. Ce recueil pourra également être remonté aux mairies et à l'inspection pour voir si des solutions peuvent être trouvées.

2. ... la Communauté d'agglomération : <<*A priori les plats sont réchauffés dans des contenants en plastique, ce qui à priori occasionne un grand nombre de déchets, est-ce possible de réfléchir à de nouvelles méthodes ?>>*

Réponse de la Communauté d'Agglomération : << Les agents d'office, depuis plusieurs années sont munis d'une procédure à suivre pour le recyclage des barquettes.>> Les directrices mettront le pdf de la procédure sur le site de l'école.

3. ... la Communauté d'agglomération : <<*Quand une ATSEM est absente à la cantine, elle n'est pas remplacée : elles sont régulièrement 2 pour 36 élèves.>>*

Réponse de la Communauté d'agglomération : <<Pour le remplacement des ATSEM, les animatrices chargées des enfants de maternelle ont toujours été trois jusqu'à présent et non deux. Nous privilégions les enfants de maternelle en cas d'absence car ils sont moins autonomes que les élémentaires. Nous avions Yvette remplacée maintenant par Claire ainsi que Annlyse et Catherine. Une nouvelle personne doit être recrutée dans peu de temps pour pallier à l'absence de Laurence et permettre à Catherine de reprendre ses heures habituelles.>>

4. ... la Mairie : <<*Est-ce possible de demander au Policier Municipal de rappeler aux parents de porter le masque dans un rayon de 100 mètres autour de l'école ?>>*

Cela a été fait par la mairie et Mme Vaine. Il apparaît que les parents respectent bien cette règle.

5. ... la Maternelle : *<<Concernant la maternelle , est ce possible de nous faire un retour sur la grève du 10 novembre? Taux de suivi au national, le mouvement a t il été entendu par l'état?>>*  
→ La seule réponse que Mme Peultier est en droit de faire après consultation de sa hiérarchie est la suivante : *<<La grève est un droit social et les enseignants doivent respecter le devoir de réserve.>>*

6. ... la Mairie : *<<nous souhaiterions revenir sur la gestion de la grève du 10 novembre en maternelle : mise en place du service minimum, êtes vous bien conscient que vous avez mis un certain nombre de famille en grande difficulté pour faire garder les enfants? Pour information, les familles sont très en colère concernant cette gestion, et la non implication de la mairie pour proposer des solutions.*

*Remarques : nous ne connaissons pas exactement les raisons de la décision de ne pas mettre en place ce service minimum :*

*•Si c'est dû aux locaux : l'école est un local de la mairie, les élèves auraient pu être pris en charge dans l'école*

*•Si c'est le personnel : une demande auprès de la com' d'agglo a-t-elle été faite pour avoir du personnel ? Il va falloir réfléchir à former des agents pour que ça ne recommence plus. De plus, un appel aurait pu être fait pour demander des volontaires.>>*

Réponse de Mme Marey : La mairie comprend tout à fait la gêne occasionnée pour les familles. Il est rare que les enseignants et les ATSEM fassent tous grève et il était de fait nécessaire de trouver six personnes "compétentes"\* afin de respecter le protocole et le non brassage des classes. Cela n'a pas pu être possible faute de personnel compétent mais aussi car légalement.

\* A savoir, une liste de personnes compétentes doit être soumise aux services académiques pour vérifications avant de pouvoir effectuer un remplacement dans une école. Une commission est prévue en mairie pour établir un plan d'action afin d'être en mesure d'assurer le service minimum la prochaine fois avec une liste de personnes compétentes validée par l'Académie.

7. ... la Communauté d'agglomération : *<<Comment le non brassage est-il respecté dans les bus, à la cantine et à la garderie? >>*

→ Concernant les bus : dans le bus de Saône et Loire (1 enfant par rangée ou deux s'ils sont de la même famille), dans le bus de Nolay (le non brassage des élèves n'est pas du tout respecté) et dans le bus de Cormot-Vauchignon (les grands sont au fond du bus et les petits devant mais le non brassage entre les classes n'est pas respecté)

→ Concernant la garderie et la cantine :

Réponse de la Communauté d'Agglomération : << Les enfants se lavent le mains en arrivant et en repartant à l'école. Les enfants accueillis sont divisés en trois groupes: les maternelles, les CP CE1 (le 1<sup>er</sup> service de restauration) et les CE2 CM1 CM2 (le 2eme service de restauration). Les enfants de la maternelle sont installés dans la salle d'activités(salle RAZED), les CP et CE1 dans la salle de motricité côté droit et les CE2, CM1 et CM2 côté gauche de la salle, séparés par le rideau. Ce fonctionnement est le même matin et soir. Les groupes ont chacun une caisse de jeux extérieur, des feutres, et des jeux. Chaque jeu utilisé est mis 24h de côté ou désinfecté. Pour la restauration scolaire, les enfants vont aux WC par service. Ils s'installent à table par classe dans la mesure du possible car certains enfants du 2eme service doivent venir au 1<sup>er</sup> service soit par manque de places au deuxième, soit car ils ont APC, donc à ce moment-là, il y a brassage entre les enfants de groupes différents. Lors des repas, nous servons les enfants et débarrassons afin de limiter les manipulations. Néanmoins, la configuration de nos locaux ne permet pas la mise en place d'un sens de circulation et nous ne pouvons pas diviser les enfants par groupe lorsqu'ils jouent à l'extérieur car il y a déjà un animateur par groupe à l'intérieur, donc à l'extérieur, nous leur demandons de rester par groupe mais ce n'est pas évident car ils sont nombreux le matin.>>

Le non brassage des classes n'est donc pas respecté.

8. ... l'Élémentaire : << *En élémentaire, serait-il possible que les instituteurs/ (trices) vérifient les cartables des enfants (notamment les cahiers de texte), cette crise sanitaire nous montre que les enfants ont encore plus besoin d'attention et nombre d'oublis ont été remarqués.>>*

→ Les cartables sont préparés en classe, il n'est pas question de vérifier chaque cartable : l'école travaille l'autonomie, trop d'enfants attendent que l'on fasse à leur place. Nous voulons les responsabiliser avant tout.

9. ... Mme Deblangey : <<*Les parents souhaitent connaître le*

*ressenti de Madame Deblangey et quelle méthode va t-elle utiliser pour l'apprentissage de ses élèves qui devront porter le masque.>>*

→ Madame Deblangey est astreinte au devoir de réserve et ne peut donner son avis sur la question. Cependant elle fait les constats suivants :

Un temps a été pris à la rentrée pour expliquer l'usage du masque et les enfants se sont bien habitués au port du masque.

Elle remarque que les enfants sont obligés de parler plus fort et surtout d'articuler, cependant au niveau de sa pédagogie, cela ne pose pas particulièrement problème car elle travaille souvent en petits groupes et elle les entend parfaitement.

Au niveau de sa méthode de lecture, en complément de Taoki et de la méthode des Alphas, elle utilise la méthode gestuelle : les enfants ont donc une variété de supports pour entrer dans la lecture.

L'équipe enseignante se sent davantage protégée face à un public masqué.

10. ... Mme Vaine et Mme Peultier : *<< Si le prochain CE est en visio, nous souhaitons que les représentants de parents d'élèves suppléants soient invités.>>*

→ Réponse de Mme Vaine: *<<Cela risque de poser des soucis car si trop de connexions il y aura des coupures, problème de borne passante.>>*

AUTRE : Les questions en rapport avec les services de la Communauté d'Agglomération sur les temps du mercredi et des vacances scolaires ne peuvent être traitées lors d'un conseil d'école. Les directrices ont toutefois transmis les questions des parents à la Communauté d'Agglomération et transmettront la réponse faite par M Pollin aux représentants de parents d'élèves. Mme Marey précise que la mairie ne peut rien faire à ce sujet car cela est uniquement de la compétence de la Communauté d'agglomération.